

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19/08.10.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 19

Date de convocation : 2 octobre 2025

Présents : BRUNET Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECRON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, CHAMPIGNE Nicolas, BARRET Jean-Michel,

Absents excusés

BROUSSARD Raphaël, GUERRY Sabrina, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,
COUSIN Sylvie a donné procuration à TALON Mélina,
GAZEAU Emmanuelle a donné procuration à CROMER Marie-Thérèse,
PICARD Christian a donné procuration à BRUNET Sylvie,
BEDON Christine a donné procuration à DECRON Marie-Paule,
GADEAU Chantal a donné procuration à BARRET Jean-Michel.

Secrétaire de séance : VETILLARD Gilles

Objet : Tarifs des concessions des cimetières communaux – Année 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :
POUR : 23 voix - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 1 voix (Bedon C.), fixe les tarifs dans les cimetières communaux (Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles), à compter du 1^{er} janvier 2026, comme suit :

- Concession :
 - 30 ans : 185 €
 - 50 ans : 310 €
- Columbarium :
 - 30 ans : 330 €
 - 50 ans : 550 €
- Cavurnes
 - 30 ans : 380 €
 - 50 ans : 650 €
- Plaque jardin du souvenir (en inox) : 35 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Gilles VETILLARD



Le Maire,
Sylvie BRUNET

